



Informations importantes concernant le formulaire PI

POINT A

- N° de catalogue, marque :

Veillez inscrire le N° de catalogue ainsi que le nom du label que vous avez attribué à votre production. Si vous n'en n'avez aucun, vous pouvez laisser ces deux cases vides.

- Genre, durée :

Indiquez-nous le type de supports produit (**CD** = Compact Disc, **CS** = Compact Disc Single, **MC** = Musicassette, **LP** = Vinyle, etc..), ainsi que la durée totale de lecture du support.

- Même contenu que :

Si vous nous annoncez p.ex. la fabrication d'une musicassette dont le contenu nous a déjà été annoncé pour la production d'un CD, prière d'indiquer le N° SUISA du support préalablement déclaré. Vous n'aurez de ce fait plus besoin de remplir le détail des œuvres enregistrées, **à moins d'un changement dans ces dernières.**

- Titre, interprète :

Indiquez-nous le titre général du support ainsi que le nom de l'interprète (groupe ou artiste).

POINT B

Les redevances sont facturées sur la base des exemplaires effectivement fabriqués. Il vous appartient donc de bien nous indiquer la répartition de la quantité de supports fabriqués par différents prix de vente (prix de vente au détail, PPD, exemplaires en promotion) et par pays de vente prévisible. Chaque mouvement doit figurer sur une ligne séparée.

Les exemples suivants vous donneront un aperçu de déclarations correctes :

1) Supports sonores destinés à la vente :

Anzahl Ex. Nombre d'ex. Numero es.	Verkaufsländer Pays de vente Paesi di vendita	Währung Devise Moneta	Detail-Preis Prix de détail Prezzo dettaglio	PPD (Listenpreis des Vertriebes) PPD (Prix sur la liste du distributeur) PPD (Prezzo sulla lista del distributore)	Kosten (Produktions- und Herstellungskosten) Coûts totaux (production et fabrication) Costi (di produzione e di fabbricazione)
350	CH	CHF	25.00		-
300	FR	EUR		8.00	-
50	CH		Promotion		-

2) Supports sonores destinés à la promotion uniquement :

Anzahl Ex. Nombre d'ex. Numero es.	Verkaufsländer Pays de vente Paesi di vendita	Währung Devise Moneta	Detail-Preis Prix de détail Prezzo dettaglio	PPD (Listenpreis des Vertriebes) PPD (Prix sur la liste du distributeur) PPD (Prezzo sulla lista del distributore)	Kosten (Produktions- und Herstellungskosten) Coûts totaux (production et fabrication) Costi (di produzione e di fabbricazione)
500	CH	CHF	Promo		Fr. 6'500.00

☐ Les coûts totaux doivent obligatoirement y figurer. Ils comprennent tous les frais relatifs à la production des supports (studio d'enregistrement, frais d'imprimerie, usine de fabrication etc.)

☐ En outre, la mention "**Ne peut être vendu**" ou "**Not for sale**" doit figurer sur chaque support.

POINT C

- Pour toutes les œuvres, prière de nous indiquer les titres des oeuvres, noms des ayants droit (compositeurs, auteurs etc.) ainsi que les durées musicales enregistrées.

☪ **Pour les œuvres créées par un artiste utilisant un pseudonyme, prière de mentionner, en plus du nom d'artiste, le vrai nom et prénom de l'artiste concerné.**

- Pour les œuvres classiques, s'il ne s'agit pas des versions originales, nous vous prions de nous indiquer **en plus** les noms des éventuels arrangeurs,.
- Pour l'enregistrement de pot-pourri ou medley, prière de détailler les œuvres et les durées par œuvres contenues dans ce pot-pourri ou medley.

POINT E

Il s'agit de l'usine qui procède à la fabrication des supports et à qui nous devons transmettre l'autorisation de fabrication. Veuillez donc nous communiquer le nom, l'adresse exacte, les n° de téléphone et de téléfax (éventuellement le nom de la personne en charge de votre dossier à l'usine - personne de référence).

POINT F

Il s'agit de la personne ou de la société qui prend l'initiative de fabriquer les supports et de la personne ou société à qui nous devons facturer les éventuelles redevances de droits d'auteur.

☪ **Nous n'acceptons pas les adresses contenant uniquement une case postale.**

POINT G

Le producteur doit dater et signer le formulaire de déclaration avant de nous le retourner.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Remise du formulaire de déclaration

Ce formulaire doit nous être remis **avant la fabrication** effective des supports sonores.

- Logo SUISA à faire figurer sur le support

Le logo est à apposer sur le support même. Vous avez néanmoins la possibilité de le faire figurer sur le booklet ou sur la pochette arrière du CD.

Ce logo vous sera remis gratuitement par mail ou par courrier et **sur demande**. Prière donc de le mentionner sur la déclaration de production.

Le logo est transmis sur demande à la réception du formulaire de déclaration, dûment rempli et signé. Sans ce document, il ne sera **en aucun cas** envoyé.